



Association pour le développement de l'informatique juridique  
Siège social : ADBS 25, rue Claude Tillier 75012 Paris  
[http:// www.adij.fr](http://www.adij.fr)

## « Logiciels libres, open source : questions d'actualités »

L'ADIJ et Télécom Ecole de Management (TEM) ont le plaisir de vous inviter à la conférence :

**Le jeudi 5 décembre 2013 16h30 à 18h30**

**Auditorium Thomson Reuters - 6/8 boulevard Haussmann - 75009 Paris (M° Richelieu-Drouot)**

*Organisée et animée par*

**Xavier STRUBEL**

Professeur de droit à TEM (Institut Mines-Télécom)

Membre d'honneur du CA de l'ADIJ

Plus de 20 ans après la création de la Free Software Fondation par l'emblématique Richard Stallman, les logiciels libres demeurent au cœur de l'actualité des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Considérés naguère par Microsoft comme le « cancer de la propriété intellectuelle » (Steve Ballmer), les logiciels libres constituent une source (inépuisable ?) de questionnements juridiques et techniques pour les avocats et les juristes chargés dans les entreprises ou les administrations de rédiger les contrats les concernant. Ainsi comment sécuriser les contrats portant sur le développement de logiciels incorporant des composants libres ? Quelle méthodologie faut-il employer pour s'assurer de la traçabilité de ces composants dans les processus de développement de « logiciels propriétaires » ? Quel est l'état de l'art juridique concernant l'écosystème foisonnant des différentes licences de logiciels libres (GNU GPL, CeCILL...) ? Quelle est la portée de la jurisprudence récente sur les projets de développement et de commercialisation de logiciels libres ?

L'objet de cette conférence est de faire le point sur ces questions et, plus généralement, d'analyser quels sont les enjeux et l'impact des récentes mutations technologiques (Cloud Computing, Saas...) vis-à-vis de l'Open Source et du logiciel libre.



*Cette manifestation est validée au titre de la formation continue*



Association pour le développement de l'informatique juridique  
Siège social : ADBS 25, rue Claude Tillier 75012 Paris  
[http:// www.adij.fr](http://www.adij.fr)

## « Logiciels libres, open source : questions d'actualités »

**Le jeudi 5 décembre 2013 16h30 à 18h30**

Auditorium Thomson Reuters - 6/8 boulevard Haussmann - 75009 Paris (M° Richelieu-Drouot)

### Programme

#### *Accueil des participants*

**Pascal Petitcollot**, Président de l'ADIJ, Rédacteur en chef de Legifrance.

#### *L'usage maîtrisé par les entreprises de l'open source : de l'utilisation à la distribution*

**Mélanie Clement-Fontaine**, Maître de conférences à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, directrice du laboratoire DANTE.

#### *Méthodologie de la traçabilité des composants open source dans les processus de développement de logiciels.*

**Magali Fitzgibbon**, Directeur exécutif de CVSTENE, INRIA.

#### *Modèles d'affaires de l'open Source : les enjeux du cloud computing.*

**Laure Muselli**, Maître de conférences à Télécom Paris-Tech (Institut Mines-Télécom).

#### *Panorama de la jurisprudence et politiques en faveur du logiciel libre.*

**Ludovic Schurr**, Directeur juridique de LINAGORA.



Validation

Cette manifestation est validée au titre de la formation continue



Association pour le développement de l'informatique juridique  
Siège social : ADBS 25, rue Claude Tillier 75012 Paris  
[http:// www.adij.fr](http://www.adij.fr)

## « Logiciels libres, open source : questions d'actualités »

**Le jeudi 5 décembre 2013 16h30 à 18h30**

Auditorium Thomson Reuters - 6/8 boulevard Haussmann - 75009 Paris (M° Richelieu-Drouot)

**Membre de l'ADIJ : Gratuit**

**Non-Membre de l'ADIJ : 35 Euros**

Madame/Monsieur.....

Titre/Fonction .....

Société/Institution/Cabinet/Etablissement.....

Adresse.....

.....

Email.....

.....

Téléphone.....

N° CNBF (Avocat seulement pour déclaration à la formation continue).....

**A renvoyer accompagné du règlement à l'adresse suivante :**  
ADIJ – Marianne Mamou – 7, rue des Partants – 75020 PARIS

**Pour les adhérents de l'ADIJ à jour de leur cotisation,  
une inscription par mail suffit :**  
[Coordination-adj@adj.fr](mailto:Coordination-adj@adj.fr)



*Cette manifestation est validée au titre de la formation continue*